



INSCRIPTION AU SERVICE DE DÎNERS 2011-2012

Le service de dîner est offert à tous les enfants qui fréquentent l'école et pour qui les parents paient ce service. C'est le principe utilisateur-payeur et ce service doit s'autofinancer.

Ce service est ouvert tous les jours du calendrier scolaire à l'exception des journées pédagogiques.

Les inscriptions à la mesure alimentaire se feront en septembre. La mesure alimentaire débutera ensuite en octobre. Pendant la période précédent le début de la mesure alimentaire, le plein tarif de dîner sera imposé à tous sans exception.

La tarification sera fixée en début d'année scolaire.

NOTE : Le formulaire d'éligibilité à la mesure alimentaire vous parviendra au début du mois de septembre.

Renseignements personnels (compléter en lettres majuscules)

Nom et prénom de l'enfant: _____ Classe : _____

Allergie alimentaire ou autre (précisez) : _____

Autre problème de santé à être connu du service de dîners :

Qui rejoindre en cas d'urgence et à quel numéro de téléphone :

Qui : _____ téléphone : _____

Fréquentation

Régulière

Occasionnelle

Modalités de paiement

Ces modalités seront fixées à la rentrée scolaire. Des informations complémentaires suivront.

Signature du parent : _____ Date: _____

Numéro d'assurance sociale et nom du parent à qui doit être émis le reçu d'impôt :

NAS : _____ / _____ / _____ Nom : _____

